

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 58557 du 13 juillet 2016 portant inscription sur la liste des candidats reçus à l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité «restauration collective» – session 2016

NOR : INTJ1620625S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4111-1 à L. 4144-1;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés;

Vu l'arrêté du 8 août 2012 modifié fixant les conditions d'attribution du brevet supérieur de spécialiste aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 11 juillet 2016,

Décide:

Article 1^{er}

À l'issue de l'ensemble des épreuves de l'examen correspondant, le brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité «restauration collective» session 2016, est attribué aux sept (7) sous-officiers dont le nom suit, classés par ordre alphabétique:

Duret, Marie-Claudine	Nigend : 309968
Giertlova, Alena	Nigend : 209717
Mainier, Alexandre	Nigend : 242415
Normand, Nicolas	Nigend : 186263
Pilastre, Jérôme	Nigend : 212408
Prevost, Marjorie	Nigend : 219559
Sourlier, Emilie	Nigend : 320189

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur des compétences,
D. QUENELLE